

Enseignement Supérieur et Recherche - Vie étudiante et manifestations grand public - Attribution de subventions

Mme l'Adjointe SCHIRRER, Rapporteur :

I - Rentrée étudiante «Bienvenue aux étudiants»

L'Université de Franche-Comté (UFC) souhaite améliorer l'accueil de ses étudiants. Aussi, pour leur souhaiter la bienvenue, elle organise du mardi 1^{er} septembre au vendredi 23 octobre 2009, un programme d'information et d'animation destiné tout spécialement au milieu étudiant.

Les mardis et jeudis des trois premières semaines de septembre, un guichet unique prendra place à la Maison de l'Étudiant sur le campus de la Bouloie afin que les nouveaux étudiants puissent avoir accès facilement à l'information liée aux structures et organismes dont ils auront besoin tout au long de leur année universitaire (logement, sport, santé, insertion professionnelle, culture, démarches administratives...).

Le service Vie étudiante, culturelle et associative de l'UFC en lien avec le service Culturel du CROUS, privilégie la programmation culturelle et sportive de la rentrée universitaire avec des animations sur le temps du déjeuner ou en soirée : concerts, jazz, pièces de théâtres, conférences, expositions animeront le campus de la Bouloie (Piano-bar, Resto U, petit Théâtre de la Bouloie...).

La programmation met aussi en avant des spectacles, planifiés par le Théâtre Musical, le Nouveau Théâtre et le Théâtre de l'Espace, accessibles aux étudiants à des tarifs très préférentiels sur présentation de leur carte.

Des visites guidées sont proposées deux mardis au Musée du Temps et deux jeudis au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ainsi que plusieurs visites de la Ville animées par l'association étudiante Assolithe.

Pour souhaiter la bienvenue aux étudiants, la Ville propose deux événements chaleureux et festifs avec une soirée spéciale étudiante à la Patinoire La Fayette, le mardi 22 septembre, et une soirée de concerts de qualité dans les bars partenaires de la charte des bars, le jeudi 24 septembre.

L'Université prend en charge la communication, la Ville les soirées «Patinoire» et «Concerts dans les bars».

Il est proposé d'allouer une subvention de 4 000 € au Collectif Culture Café Concerts, organisateur de la soirée dans les bars en partenariat avec la Mission Musiques Actuelles.

II - Soutien à l'UNEF pour l'édition d'un guide de l'étudiant

A l'occasion de la rentrée universitaire, l'UNEF souhaite diffuser à tous les étudiants de l'Université un «guide des droits de l'étudiant». L'AGEB-UNEF sollicite le soutien de la Ville pour éditer ce document qui comporte nombre de renseignements utiles aux étudiants bisontins concernant leurs conditions d'études, le logement, les transports, la santé, les loisirs. Il est proposé une subvention de soutien de 500 €.

III - La Nuit des Chercheurs 2009

Pour la 4^{ème} année consécutive, la Mission Culture Scientifique et Technique de l'Université de Franche-Comté participe à la Nuit Européenne des Chercheurs et proposera aux Bisontins une soirée d'animations et de découvertes dans différents lieux du centre-ville.

Le vendredi 25 septembre 2009, le grand public sera convié à des rencontres insolites, des animations ludiques et décalées avec des conférences sur l'eau à bord d'un bateau-mouche, des conférences et des lectures autour de voyages dans le temps, dans le Musée du Temps et une enquête à

la façon des Experts. Parodiant la célèbre série télévisée, il sera proposé aux visiteurs de mener l'enquête et grâce à des experts de différentes disciplines scientifiques, de résoudre une énigme étonnante.

La Nuit des Chercheurs, manifestation de la Communauté Européenne, est une invitation à une rencontre des publics avec les chercheurs, en dehors du cadre institutionnel, dans une manifestation de proximité. Elle est l'occasion de réunir, au même moment, des initiatives innovantes, partout en Europe, et de célébrer la recherche à travers ceux et celles qui la font, dans un cadre original et des ambiances chaleureuses et festives. Cet événement est une occasion privilégiée pour les scientifiques de parler de leurs métiers aux réalités multiples et pour le public d'opérer une incursion dans l'univers quotidien des chercheurs.

Après le succès des précédentes éditions, l'Université de Franche-Comté souhaite renouveler cette initiative subventionnée par la Commission Européenne. La Ville de Besançon est sollicitée pour un appui logistique et une subvention à hauteur de 1 000 €.

IV - Fête de la Science 2009

La Fête de la Science, initiée par le Ministère chargé de la Recherche il y a 18 ans, est une manifestation qui se déroule sur tout le territoire et dans toutes les régions. Elle est le rendez-vous annuel des chercheurs avec tous ceux qui sont désireux de découvrir les enjeux scientifiques et les défis technologiques de demain. La 18^{ème} édition de la Fête de la Science aura lieu du 16 au 22 novembre prochain.

Cette grande manifestation nationale est coordonnée en Franche-Comté par le Pavillon des Sciences. A Besançon, la Mission Culture scientifique et technique de l'Université s'en fait le relais en proposant une opération phare et fédératrice avec le Village des Sciences qui sera installé durant 3 jours sur le campus de la Bouloie.

Les 19, 20 et 21 novembre, le campus de la Bouloie concentrera de nombreuses animations. En cette année mondiale de l'astronomie et du bicentenaire de la naissance de Darwin, le thème national, il sera proposé notamment aux Bisontins un voyage «aux origines de la vie et de l'univers» : porte ouverte sur l'univers au Parc de l'Observatoire, conférences sur les étoiles, expositions, stands, manipulations, discussions, visites guidées... De plus, du lundi 16 au dimanche 22 novembre, des conférences et expositions ponctueront cette semaine festive.

Cette année encore, de nombreuses structures participeront à cet événement : laboratoires, associations, musées, clubs scientifiques... Une vingtaine de stands proposeront aux visiteurs des ateliers pour tous les goûts et tous les niveaux.

Le principe de cette manifestation est de permettre au grand public de rencontrer des chercheurs, de trouver des réponses simples à ses interrogations et de s'approprier des nouvelles technologies.

Ces rendez-vous ludiques connaissent un grand succès à Besançon (notamment auprès du public scolaire (plus de 1 000 élèves en 2008) et permettent de mettre en valeur le potentiel «éducatif, scientifique, technique et industriel» de l'agglomération bisontine.

La Ville de Besançon est sollicitée pour un appui logistique et une subvention à hauteur de 4 000 €.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions suivantes :

- à l'Université de Franche-Comté à hauteur de 5 000 € : 1 000 € au titre de la Nuit des Chercheurs et 4 000 € au titre de la Fête de la Science. En cas d'accord sur ces propositions la dépense sera prélevée au chapitre 65.23/65731 CS 400,

- à l'Association 4C (Collectif Culture Café Concerts) à hauteur de 4 000 € au titre de l'organisation de la soirée des concerts dans les bars dans le cadre de l'accueil des étudiants pour la rentrée universitaire 2009/2010. En cas d'accord sur cette proposition la dépense sera prélevée au chapitre 65.23/6574 CS 400,

- à l'AGEB-UNEF à hauteur de 500 € en soutien à l'édition d'un guide. En cas d'accord sur cette proposition la dépense sera prélevée au chapitre 65.23/6574 CS 400.

«Mme Joëlle SCHIRRER : Ça va être très concis, simplement un petit complément d'information par rapport aux manifestations de rentrée «Bienvenue aux étudiants». L'Université a voulu, de septembre à octobre, organiser un programme d'animations et d'informations destinées aux étudiants et faire mieux vivre la Maison de l'Etudiant sur le campus. La ville a soutenu une opération dans le cadre de deux soirées. Ça a très bien marché. Il y a eu une soirée qui a été organisée à la patinoire de Besançon mardi et qui a accueilli 200 étudiants dans une ambiance excellente, donc un retour très positif et jeudi il y a eu une soirée de concerts dans 14 bars qui a connu aussi une grande affluence et qui s'est déroulée sans incident, je le précise parce qu'on courbe toujours le dos dans pareil cas».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable (2 abstentions) de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. LE MAIRE et Mme SCHIRRER n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 9 octobre 2009.